

## Contexte

Parce que la recherche est une de ses missions prioritaires, la Fédération Française de Cardiologie (FFC) consacre une part importante des moyens confiés par ses donateurs au soutien de projets de recherche innovants permettant des avancées dans la compréhension des maladies cardio-vasculaires au bénéfice des patients.

Aussi en 2020, la Fédération Française de Cardiologie poursuit-elle son effort en proposant des **subventions de 50 000 € maximum pour 2 ans**, pour des projets portant sur des thématiques importantes de santé publique :

- **Prévention des maladies cardiovasculaires ;**
- **Activité physique ;**
- **Maladies cardiovasculaires chez les femmes ;**
- **Mort subite.**

## A qui s'adresse cet appel à candidatures ?

La FFC soutiendra des projets de recherche sur les maladies cardio-vasculaires portés par des **candidats cliniciens ou chercheurs**, obligatoirement membres statutaires d'équipes dont la structure est rattachée à un organisme public de recherche (EPST ou EPIC) ou un établissement public de santé ou universitaire.

## Critères d'évaluation

La commission scientifique évaluera les projets soumis sur les critères suivants : qualité scientifique et méthodologique, faisabilité du projet et sa pertinence dans la compétition internationale, visibilité pour la FFC dans le cadre de ses missions de recherche et de prévention.

## Modalités de soumission

**La procédure d'évaluation comportera deux phases :**

- une phase de présélection à partir de lettres d'intention en mai 2020,
- une phase d'évaluation des dossiers complets en septembre 2020.

Les modalités complètes de soumission sont disponibles sur le site de la FFC : [www.fedecardio.org](http://www.fedecardio.org)  
(rubrique *Comment financer mon projet de recherche ?*)

Date limite de dépôt des lettres d'intention par courriel uniquement à [recherche@fedecardio.org](mailto:recherche@fedecardio.org) :

**31 mars 2020 avant minuit**

Les dossiers arrivés après cette date et/ou incomplets ne seront pas pris en considération. Aucune pièce complémentaire du dossier transmise après cette date ne sera acceptée.

**Les décisions concernant la présélection seront communiquées uniquement par courriel courant juin 2020.**

**Les responsables de projets présélectionnés devront déposer leur dossier complet avant le 12 juillet 2020 à minuit.**

Les décisions finales seront communiquées uniquement par voie postale et/ou électronique dans le courant du mois d'octobre 2020.

## Pour toute demande d'informations

**Appel d'offres « Subventions thématiques »**

Solange Guenez

Responsable de la recherche

[recherche@fedecardio.org](mailto:recherche@fedecardio.org)

